

UA440F - Séquence industrielle

Présentation

Programme

Contenu

La période en entreprise correspond à une expérience professionnelle de 16 à 23 semaines (suivant les statuts) dans l'entreprise support dont le niveau est celui d'un technicien supérieur avec une évolution vers la prise d'autonomie. Une progression est construite pour chaque étudiant à partir de son potentiel et en appui sur les caractéristiques de son entreprise. Chaque période en entreprise est construite, suivie et validée. L'ensemble de la progression de chaque étudiant est consigné dans le livret d'alternance. Les relations entre les tuteurs d'une part et l'étudiant d'autre part, le suivi du comportement et des résultats de l'étudiant sont facilités par des outils informatiques mis à la disposition des acteurs.

Mis à jour le 01-09-2010



Code : UA440F

Unité d'activité de type
expérience ou stage

8 crédits

Responsabilité nationale :
EPN03 - Electroniques,
électrotechnique, automatique et
mesure (EEAM) / Stephan
BRIAUDEAU